N° 03 | Le magazine municipal de Cournonsec | **Novembre 2026 - Janvier 2027**

VILLE DE
COURNONSEC

LE MAG'



ZOOM

NOËL EN FAMILLE À COURNONSEC
MARCHÉ, SPECTACLES ET FEU D'ARTIFICE
P 20-21

DOSSIER

LE FRIGOULET
UN PROJET DE RÉNOVATION POUR DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE
P 22-26

PORTRAIT

FABIEN CASTELBOU,
ENTREPRENEUR DE LA TERRE ET FERVENT DÉFENSEUR DU COLLECTIF
P 38-41

SOMMAIRE

3 ÉDITO DU MAIRE

4-7 LES ACTUS

8 EN IMAGES

9-11 CÔTÉ PRATIQUE
Urbanisme : ce qu'il faut savoir avant de construire ou de rénover

12-14 C'EST VOTÉ

15 VIE ÉCONOMIQUE

16-17 DÉCRYPTAGE
Taxe foncière 2026 : comprendre la hausse de la part métropolitaine

18-19 MÉDIATHÈQUE

20-21 ZOOM SUR
Noël en famille à Cournonsec

22-26 DOSSIER
La rénovation du Frigoulet

27-28 SPORT

29-31 VIE ASSOCIATIVE

32-33 PETITE ENFANCE

34-35 JEUNESSE

36 VIE DE L'ÉCOLE

37 PARTICIPATION

38-41 GRAND PORTRAIT
Fabien Castelbou, entrepreneur de la terre et fervent défenseur du collectif

42-43 PRÉVENTION SANTÉ
Santé mentale, brisons le silence !
Mois sans tabac

44-45 SOLIDARITÉS

46-47 ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE
Le longicorne tigre
Dépôts sauvages

48 CULTURE

49 AGENDA

50 TRIBUNES

51 ÉTAT CIVIL

Cournonsec - Le Mag'
Édité par la Ville de Cournonsec
Rue du Jeu de Tambourin - 34660 COURNONSEC
Tél rédaction : 04 67 85 60 10
Mail : mairie@cournonsec.fr

Suivez-nous

https://www.facebook.com/Cournonsec

https://www.instagram.com/ville_de_cournonsec

Téléchargez l'appli Comm'une Actu Cournonsec

VILLE DE COURNONSEC

Directeur de publication : Richard Paul
Service Communication : Valérie Boucomont, José Folch, Sarah Antonicelli, Camille Massol
Rédacteurs : Richard Paul, Sarah Antonicelli, Christophe Khalkhal, Camille Massol, José Folch, Frédéric Gelbseiden, Loeticia Soler, Valérie Boucomont, Angeline Wapler, Thierry Guignard, Service Jeunesse, Médiathèque.
Crédits photos : Valérie Boucomont & Co, José Folch
Impression : Occiprint Lavérune

cournonsec.fr

ÉDITO du maire



Chères Cournonsécoises,
Chers Cournonsécois,

Depuis la rentrée, notre village a vécu au rythme de nombreux rendez-vous associatifs, culturels et solidaires. Je remercie chaleureusement les élus, les agents communaux, les associations et vous toutes et tous qui contribuez à cette belle dynamique.

Dans ce nouveau numéro de Cournonsec, le Mag, nous revenons sur plusieurs dossiers essentiels : sécurité, urbanisme, petite enfance, jeunesse, culture et sport.

Nous poursuivons également notre engagement pour la biodiversité. **Prendre soin du vivant**, c'est préserver les équilibres naturels et agir pour les générations futures. Mais c'est aussi **prendre soin les uns des autres.**

Notre société traverse une période difficile, marquée par les inquiétudes, les tensions et parfois la colère. Si nous devons condamner toutes les violences et les atteintes à la dignité humaine, condamner ne suffit pas. Beaucoup de nos concitoyens expriment leurs difficultés avec calme et dignité. Ils ne demandent pas des miracles, mais de l'écoute, du respect et des réponses concrètes.

Nous devons savoir écouter, comprendre, faire preuve de compassion plutôt que de nous replier sur nous-mêmes ou d'opposer les uns aux autres. **Une société divisée est une société affaiblie.**

Liberté, Égalité, Fraternité ne sont pas seulement des mots inscrits sur nos mairies. C'est un engagement quotidien : garantir nos libertés, défendre l'égalité des droits et faire vivre la solidarité. La République est notre bien commun, et l'intérêt général doit toujours primer sur les intérêts particuliers.

À l'approche des fêtes de fin d'année, ces valeurs prennent tout leur sens. Cette période, heureuse pour certains, peut aussi accentuer la solitude et les difficultés pour d'autres.

Je nous invite donc à porter une attention particulière aux personnes isolées ou fragilisées. Derrière certaines portes de notre village, il y a peut-être une personne âgée qui attend une visite, une famille qui peine à offrir un cadeau à ses enfants ou un voisin qui traverse une épreuve.

Prenons le temps de regarder autour de nous. Prendre des nouvelles, proposer son aide, partager un repas ou simplement écouter : ces gestes modestes peuvent faire une immense différence.

Retrouvons-nous le **6 décembre dès 10 h** pour une journée festive et conviviale, puis début 2027 pour **les vœux municipaux**, qui seront, pour la première fois, ouverts à toutes les Cournonsécoises et à tous les Cournonsécois.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et des autres !

Richard Paul



Ça se passe à Cournonsec



Fête du miel

Dimanche 18 octobre, nous avons eu le plaisir de nous retrouver sur l'esplanade Briou Garenne pour la 15e édition de la Fête du miel, un rendez-vous désormais incontournable de notre commune.
Une belle occasion de mettre à l'honneur nos apiculteurs, leur savoir-faire, leur passion et leur engagement quotidien pour la préservation des abeilles.
Car derrière chaque pot de miel, il y a un travail remarquable, mais aussi un enjeu essentiel : celui de la biodiversité.
Protéger les abeilles, c'est préserver notre environnement, notre agriculture, notre alimentation et, plus largement, les équilibres du vivant.
Cette fête rappelle également toute l'importance de soutenir nos producteurs locaux, de privilégier les circuits courts et de transmettre aux jeunes générations le respect de la nature.

Cournonsec se met au rose pour un tournoi de rugby solidaire

Samedi 24 octobre, le stade de Cournonsec a vibré aux couleurs d'Octobre Rose à l'occasion du tournoi «Toucher pour Gaie-Rire».
Organisé par le Sporting Rugby Club (SRC) de Cournonsec et l'association Gaie-Rire, ce tournoi de rugby touch a rassemblé seize équipes dès 14h dans une ambiance sportive et conviviale.
Sur le terrain, les joueurs et joueuses ont enchaîné les rencontres avec engagement et bonne humeur, souvent vêtus d'une touche de rose en signe de soutien. **La Ville de Cournonsec félicite le SRC et Gaie-Rire pour cette initiative qui allie sport, convivialité et engagement.**

Projet de transformation du site AMETYST : donnez votre avis jusqu'au 12 janvier 2027

Une consultation du public est ouverte jusqu'au 12 janvier 2027 sur la transformation du site AMETYST, l'unité de traitement des déchets ménagers de Montpellier Méditerranée Métropole, exploitée par Urba Méditerranée (groupe Urbaser Environnement).
Menée dans le cadre de la demande d'autorisation environnementale (loi Industrie verte), elle permet à chaque habitant de consulter le dossier et de faire part de ses observations, questions et propositions.
Une réunion publique de clôture aura lieu le mercredi 6 janvier 2027 à 18h, salle Fernand Pelloutier (15 place Zeus, Montpellier).

Pour participer, consultez : **www.democratie-active.fr/consultation-ametyst/**

Les Mailles de Cournonsec : du crochet pour créer du lien et de l'ombre



Et si on protégeait notre village des fortes chaleurs en le parant d'ombres colorées ?
Soutenu par le CCAS, le projet « Les Mailles de Cournonsec » propose aux habitants de participer à la création collective d'une ombrière en crochet.
Inspirée de l'initiative montpelliéraine « Les Mailles de l'Écusson », cette démarche associe création manuelle, convivialité et réflexion sur le confort dans l'espace public pendant l'été. Au-delà de l'ouvrage lui-même, l'objectif est de réunir des personnes de tous âges autour d'un projet commun.

Vous aimez le crochet, le tricot ? Vous avez envie de participer à un projet écologique, concret et humain ? Vous souhaitez simplement prendre part à une belle aventure collective ?
Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !
Pour rejoindre le groupe de réflexion et contribuer à donner vie au projet, n'hésitez pas à vous rapprocher de ses membres, via la médiathèque, le café associatif, la mairie ou le CCAS.

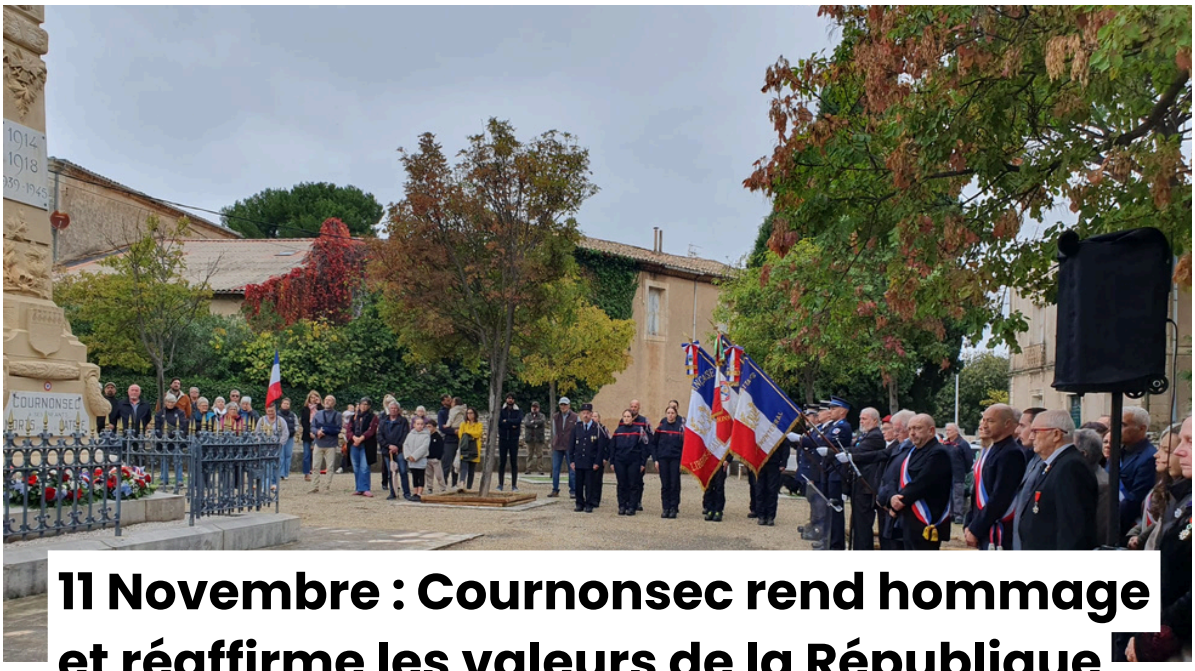

11 Novembre : Cournonsec rend hommage et réaffirme les valeurs de la République

Ce 11 novembre, la ville de Cournonsec a rendu hommage à celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France, lors de la cérémonie au monument aux morts.

Dans son discours, Richard Paul a rappelé que « notre histoire n'appartient pas seulement au passé » et que commémorer, c'est aussi réfléchir à la société que nous voulons transmettre aux générations futures.

Il a rendu hommage aux victimes du terrorisme, du racisme, de l'antisémitisme et de la haine, rappelant l'importance du respect de la dignité humaine.
Face aux difficultés sociales, aux inquiétudes et aux tensions, il a appelé à écouter les préoccupations des citoyens et à apporter des réponses concrètes plutôt que de dresser les uns contre les autres.

« Une société divisée est une société affaiblie. »

Réaffirmant son attachement à une République indivisible, laïque, démocratique et sociale, il a souligné que « la République est notre bien commun » et que l'intérêt général doit guider l'action publique.

Il a également appelé à la vigilance démocratique, à l'esprit critique et à la participation citoyenne pour préserver nos droits et nos libertés.

Enfin, saluant l'engagement des associations, des bénévoles et des agents municipaux, il a invité chacun à prendre soin des plus fragiles.
« La fraternité n'est pas seulement une valeur que l'on proclame. C'est une valeur que l'on fait vivre chaque jour. »

Un appel à la mémoire, à la solidarité et à l'espoir d'une société plus juste et fraternelle.

Réserve communale de sécurité civile : des bénévoles équipés pour agir



La Réserve communale de sécurité civile (RCSC) rassemble des habitants volontaires prêts à apporter un soutien à la commune lorsqu'un événement exceptionnel nécessite une mobilisation particulière. **Une remise d'équipements d'identification et de documents présentant leurs missions a été organisée mercredi 4 novembre.**
Ces outils doivent faciliter la reconnaissance des bénévoles et leur intervention dans le cadre défini par la commune.

Vous souhaitez rejoindre cette démarche citoyenne ? Prenez contact avec la mairie pour connaître les conditions d'engagement et les prochaines étapes.

Le dispositif « Demandez Angela » se déploie à Cournonsec

La commune recense l'ensemble des lieux refuges où toute personne en difficulté peut entrer pour demander de l'aide : harcèlement, intimidation, menaces, violences conjugales, agressions… Vous n'êtes pas seuls.
L'ensemble des lieux publics et la plupart des commerces ont répondu favorablement à l'appel. Plusieurs commerçants, la cheffe de la Police Municipale et l'élue en charge de la prévention et de la sécurité ont déjà participé à une session de sensibilisation. Une seconde formation, consacrée à l'accueil et à la mise en sécurité des victimes, est d'ores et déjà programmée.

Prochainement, une carte des lieux refuges sera consultable sur le site de la mairie, et un logo sera apposé sur la vitrine des commerces partenaires pour les identifier facilement.

EN IMAGES

Vous avez fait vivre la rentrée !

Place aux associations, inauguration du lycée de Cournonterral, Festival Terre et Solidarités, Journées européennes du patrimoine, Octobre Rose, Semaine Bleue, Fête du Miel, Théâtre… Cournonsec a vécu une fois de plus au rythme de nombreux rendez-vous.







Merci aux associations, bénévoles, agents, partenaires et à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire vivre ces rendez-vous.















CÔTÉ PRATIQUE

Pour les nouveaux Cournonsécois

Vous venez d'emménager à Cournonsec ?
Pensez à signaler votre nouvelle adresse aux organismes concernés : Assurance maladie, CAF, France Travail si nécessaire, banque, assurances et administration fiscale.

Si vous possédez un véhicule, la modification de l'adresse figurant sur le certificat d'immatriculation doit en principe être effectuée dans le mois qui suit le déménagement.

Vérifiez également votre inscription sur les listes électorales : un changement de commune ne transfère pas automatiquement votre inscription.

Vous pouvez effectuer de nombreuses démarches sur service-public.fr.

Recensement citoyen : une démarche à réaliser à 16 ans

Chaque jeune de nationalité française doit effectuer son recensement citoyen à partir de son 16e anniversaire, en principe dans les trois mois qui suivent. **La démarche se fait en mairie ou en ligne sur service-public.fr, avec les justificatifs demandés.**
Sans cette démarche, il ne pourra s'inscrire ni aux examens ni aux concours de l'État (permis de conduire, bac…).
Une fois le jeune recensé, l'inscription sur les listes électorales est automatique à 18 ans.

Pour effectuer ce recensement :

- Se présenter à la mairie du domicile muni de la copie d'une pièce d'identité et du livret de famille.
- Une fois le recensement effectué, une attestation est remise.
- Une convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) lui sera adressée ultérieurement par les services compétents.

Démarche en ligne : **www.service-public.fr**

Listes électorales : pensez à vérifier votre inscription

Vous avez déménagé ou vous souhaitez voter pour la première fois ? Vérifiez que vous êtes bien inscrit sur la liste électorale correspondant à votre situation.

Vous pouvez vous inscrire toute l'année. Pour voter à une élection, la demande doit être déposée au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour. Depuis le 1er juillet 2026, cette date limite est la même en mairie et en ligne. **service-public.fr**

Où et comment ?

- En mairie : présentez-vous au service des élections avec vos pièces. Un récépissé d'inscription vous sera remis.
- En ligne : sur **www.service-public.fr**, avec vos justificatifs numérisés.
- Par courrier : en envoyant le formulaire de demande avec les pièces demandées.

Pièces à fournir

- Une pièce d'identité en cours de validité.
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois, à votre nom.

Attention : si vous avez fait votre recensement citoyen (voir l'info ci-contre), vous êtes inscrit automatiquement à 18 ans. Cette inscription se fait dans la commune où vous avez fait votre recensement. Si vous avez déménagé depuis, pensez à vous réinscrire dans votre commune actuelle.

CÔTÉ PRATIQUE

Urbanisme : ce qu'il faut savoir avant de construire ou de rénover

Depuis le 25 août 2025, les projets de construction et de rénovation de Cournonsec sont encadrés par le PLUi-Climat de Montpellier Méditerranée Métropole, approuvé le 16 juillet 2025. Avant de commencer des travaux, il est indispensable de consulter le zonage de sa parcelle, les règles qui s'y appliquent et les éventuelles servitudes.

Avant de déposer votre demande

Contactez le service urbanisme de la mairie au 04 67 85 60 14.
Les demandes peuvent être déposées sur le guichet numérique **gnau.montpellier3m.fr**
Les délais d'instruction varient selon l'autorisation et peuvent être modifiés par des consultations particulières.

Quelle autorisation pour quel projet ?

- **La déclaration préalable** concerne les petits travaux. Une construction neuve de plus de 5 m² et jusqu'à 20 m² en relève généralement. Pour une extension, le seuil peut atteindre 40 m² en zone urbaine, à condition que la surface de plancher totale ne dépasse pas 150 m².
- **Le permis de construire** s'applique aux constructions nouvelles et aux travaux plus importants. La surface ne suffit pas à trancher : la localisation du projet, le règlement du PLUi et les protections patrimoniales comptent aussi.
- **Le permis d'aménager** concerne les opérations qui modifient l'organisation d'un terrain : lotissement avec voies ou équipements communs, camping, certains terrains de loisirs ou de sport.
- **Le permis de démolir** peut être exigé pour démolir tout ou partie d'une construction. Renseignez-vous en mairie.
- **Le certificat d'urbanisme** n'est pas une autorisation, mais un document d'information, utile notamment avant un achat. Il indique les règles applicables à un terrain et, dans sa version « opérationnelle », si votre projet y est réalisable.

Quels délais d'instruction ?

Une fois le dossier complet, comptez en général :

- **1 mois** pour une déclaration préalable ou un certificat d'urbanisme d'information ;
- **2 mois** pour un permis de construire de maison individuelle, un permis de démolir ou un certificat d'urbanisme opérationnel ;
- **3 mois** pour un permis de construire d'un autre type de projet ou un permis d'aménager.

Ces délais peuvent être prolongés si une consultation particulière est nécessaire.

Vos travaux : déclaration préalable ou permis de construire ?

Déclaration préalable	
Nature des travaux	**Seuils**
Petite construction nouvelle : abri de jardin, garage indépendant, etc.	De plus de 5 m² à 20 m² inclus
Extension d'une maison en zone urbaine couverte par un PLUi	Jusqu'à 40 m² inclus, à condition que la surface de plancher totale ne dépasse pas les 150 m²
Modification de l'aspect extérieur	Déclaration préalable généralement requise : fenêtres, toiture, façade, etc.
Piscine non couverte	Bassin de plus de 10 m² et jusqu'à 100 m²
Clôture et division d'un terrain en lotissement sans voies ni équipements communs	Se rapprocher de la Mairie
Permis de construire	
Construction nouvelle	Plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol
Extension en zone urbaine couverte par un PLU	Plus de 40 m²
Extension en zone urbaine couverte par un PLU, entre 20 et 40 m²	Permis de construire si l'extension porte la surface totale de la construction au-delà du seuil réglementaire de 150 m²
Piscine non couverte	Bassin de plus de 100 m²
Changement de destination avec modification de la structure porteuse ou de la façade	Permis de construire requis

C'EST VOTÉ

Logement, vie associative, écoles, jeunesse : les décisions qui concernent notre quotidien.

Retour sur les dossiers des conseils municipaux des 21 septembre et 21 octobre 2026
Les séances du conseil municipal permettent de prendre des décisions qui concernent directement la vie des habitants : logement, équipements, activités associatives, transports scolaires, culture ou encore financement des services publics.
Pour mieux comprendre l'action municipale, nous revenons sur plusieurs dossiers importants, en expliquant les objectifs poursuivis, les moyens financiers mobilisés et leurs conséquences concrètes pour Cournonsec.

Logements vacants : favoriser la remise sur le marché des habitations inoccupées

Une nouvelle taxe communale à compter du 1er janvier 2027

Dans un contexte où l'accès au logement constitue un enjeu important, le conseil municipal du 21 septembre 2026 a voté à l'unanimité l'instauration de la taxe sur la vacance des locaux d'habitation (TVLH), applicable à compter du 1er janvier 2027.
Cette décision s'inscrit dans le cadre de la réforme nationale de la fiscalité des logements vacants.



Quel montant pour les propriétaires ?

Le taux de la taxe n'a pas encore été fixé.
Il fera l'objet d'une délibération distincte du conseil municipal, dans la limite du plafond légal de 50 % applicable aux communes situées en zone non tendue.
L'institution de cette taxe constitue ainsi une première étape : elle permet à la commune de disposer d'un nouvel outil fiscal pour agir sur la vacance durable des logements.
L'objectif : encourager l'occupation des logements existants et contribuer à une meilleure utilisation du parc de logements de la commune



Pourquoi cette décision ?

Certains logements restent durablement inoccupés alors qu'ils pourraient contribuer à l'offre de logements disponibles.
La nouvelle taxe vise à encourager la remise sur le marché de ces biens, que ce soit par leur occupation, leur mise en location ou leur vente.
Cournonsec ne faisant pas partie des communes classées en zone tendue, cette taxe ne s'y applique pas automatiquement. Le conseil municipal a donc choisi de l'instituer par délibération.

Quels logements seront concernés ?

À Cournonsec, la taxe pourra concerner les habitations restées vacantes pendant au moins deux années consécutives, selon les conditions prévues par la réglementation.
Certaines situations sont exclues du dispositif, notamment lorsque l'inoccupation est indépendante de la volonté du propriétaire. Cela peut concerner des logements nécessitant d'importants travaux ou des biens proposés à la vente ou à la location au prix du marché sans trouver preneur.

Restauration scolaire : une hausse estimée à 5 centimes par repas

Environ 2 400 € supplémentaires par an, selon l'estimation présentée en séance.

Le conseil municipal a approuvé un avenant au marché de restauration scolaire partagé avec Gigean, Lavérune, Pignan et Saussan. Il concerne la révision annuelle des prix, à la suite du changement d'un indice de référence de l'Insee.
Selon l'estimation présentée en séance, cet ajustement représente environ 5 centimes supplémentaires par repas.
Aucune modification des tarifs facturés aux familles n'a été votée dans le cadre de cette délibération.

Finances : comprendre les relations avec la Métropole

131 238,52 € de contributions communales proposées pour 2026.

Lorsqu'une compétence est transférée d'une commune à la Métropole, les charges correspondantes font l'objet d'une compensation financière.
Ce mécanisme, appelé « attribution de compensation », concerne notamment des domaines comme la voirie, les espaces publics ou l'urbanisme.
Pour Cournonsec, les montants présentés pour 2026, à l'issue des travaux de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), se répartissent ainsi :

- 106 225,52 € en fonctionnement ;
- 25 013 € en investissement.

Ces sommes relèvent du financement de compétences métropolitaines et ne correspondent pas à l'annonce de nouveaux travaux dans la commune.

C'EST VOTÉ

Culture : favoriser l'accès aux pratiques artistiques

Une convention couvrant la période allant jusqu'en décembre 2028.

Le conseil municipal a approuvé l'adhésion au Plan de généralisation de l'éducation artistique et culturelle, porté par Montpellier Méditerranée Métropole.
Ce dispositif permettra de favoriser les rencontres avec des artistes, la découverte de lieux culturels et la participation à des activités artistiques.
De la petite enfance aux jeunes adultes, les actions pourront se dérouler sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.
L'objectif : rendre la culture accessible au plus grand nombre.

Services municipaux : des équipements renouvelés pour les services publics

49 864,28 € TTC sur 45 mois.

La commune renouvelle ses équipements de reprographie avec un contrat de location et de maintenance de dix photocopieurs multifonctions.
Destinés notamment aux écoles, aux services municipaux, à la médiathèque, au centre de loisirs, aux associations et à la police municipale, ces équipements répondent aux besoins quotidiens des services publics.
Le contrat comprend également leur entretien pendant toute sa durée.

Petite enfance et jeunesse : préparer les services de demain

La commune a approuvé la rédaction d'une nouvelle convention avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault.

Construite à partir d'un diagnostic des besoins du territoire, cette convention permettra de définir les priorités en matière de petite enfance, de jeunesse, de parentalité et d'accès aux services.
Elle contribuera également à pérenniser les financements de la CAF en faveur des structures locales.
L'enjeu : adapter les services aux besoins des familles et accompagner leur évolution.

Éducation : faciliter les déplacements des élèves

50 % du coût TTC des transports éligibles financés par la Métropole.

Le conseil municipal a approuvé une convention avec Montpellier Méditerranée Métropole pour bénéficier d'une aide aux déplacements scolaires.
Le dispositif « Bus du Savoir » permet aux élèves de se rendre vers des équipements éducatifs, sportifs et culturels : piscines, musées, Écolothèque ou structures de découverte et de prévention.
La Métropole assure l'organisation du service par l'intermédiaire de TaM, tandis que la commune finance les déplacements dont bénéficient ses écoles.
Pour les trajets remplissant les conditions d'éligibilité, l'aide métropolitaine peut couvrir 50 % du coût du transport.
L'objectif est de faciliter l'accès des élèves aux activités pédagogiques, y compris lorsqu'elles se déroulent en dehors de Cournonsec.

VIE ÉCONOMIQUE

4 questions à Xtra Wash : laver sa voiture en consommant moins d'eau

Installée au centre commercial du Frigoulet, la station Xtra Wash mise sur des équipements qui permettent d'économiser l'eau. Rencontre avec l'un de ses gérants, qui nous raconte son parcours et ses projets.



Comment êtes-vous arrivé à la tête de cette station ?
Après plusieurs années dans le commerce, j'ai eu envie de me lancer dans une nouvelle aventure. Avec mon associé Guillaume, nous avons repris la station en 2023. Depuis, nous cherchons à améliorer les équipements, tout en offrant un service pratique aux habitants et de bonnes conditions de travail à notre équipe.

Avec les sécheresses que connaît notre région, comment faites-vous pour économiser l'eau ?
C'est une question essentielle pour nous. Nous avons installé un système qui filtre et réutilise 80 % de l'eau des lavages. Cela nous permet de réduire de moitié notre consommation annuelle. Nous voulons continuer à faire des économies d'eau tout en proposant un lavage efficace.

Ces équipements représentent-ils un investissement important ?
Oui, leur installation et leur entretien coûtent cher, mais c'est un choix que nous assumons. Nous avons aussi installé des boutons pour éviter le gaspillage et utilisons une cire qui permet d'espacer les lavages. Nous envisageons de nouveaux portiques qui pourraient réduire de 45 % la consommation de produits et d'électricité.

Pourquoi est-ce important pour vous d'être installés à Cournonsec ?
Nous sommes heureux de proposer ce service près de chez vous. Les habitants n'ont pas besoin d'aller loin pour laver leur voiture, et nous pouvons faire vivre une activité locale tout en essayant de limiter notre impact sur l'environnement.

XTRA WASH
Centre commercial Le Frigoulet

DÉCRYPTAGE

Taxe foncière 2026 : comprendre la hausse de la part métropolitaine

La taxe foncière 2026 a pu susciter des interrogations chez les propriétaires de Cournonsec. Deux décisions doivent être distinguées : le taux communal, qui est resté inchangé, et le taux appliqué par Montpellier Méditerranée Métropole, porté à 5,80 % contre 0,167 % précédemment.

Nous savons que cette augmentation pèse sur les budgets des ménages. Il nous paraît donc essentiel d'en expliquer les raisons avec transparence.

Votre taxe foncière, qui décide quoi ?

COMMUNE DE COURNONSEC

Taux inchangé

Pas d'augmentation du taux communal en 2026

MONTPELLIER MÉDITERRANEE MÉTROPOLE

5,80 %

Nouveau taux métropolitain contre 0,167 % auparavant

Le montant de la taxe foncière dépend également de la base d'imposition du bien, déterminée par l'administration fiscale. Même lorsque le taux communal reste inchangé, le montant payé peut donc évoluer.

Pourquoi cette augmentation ?

Depuis sa création en 2015, Montpellier Méditerranée Métropole exerce de nombreuses compétences auparavant assurées par les communes : **voirie, entretien des espaces publics, éclairage public, gestion des déchets, eau et assainissement, transports ou encore aménagement du territoire.** Ces missions représentent des dépenses importantes, qui ont fortement augmenté ces dernières années, notamment sous l'effet de l'inflation, de la hausse des coûts de l'énergie et de la croissance démographique.

Parallèlement, la Métropole doit faire face à des contraintes financières supplémentaires liées à la réduction de certaines ressources et à sa participation à l'effort national de redressement des finances publiques.

Pour faire face à ces charges, le Conseil métropolitain a fait le choix d'augmenter la fiscalité foncière intercommunale en 2026.

Les recettes supplémentaires doivent notamment contribuer au financement des compétences métropolitaines, particulièrement l'entretien de la voirie et des espaces publics, dont les coûts ont fortement progressé.

Elles participent également à l'équilibre financier de services et d'équipements dont bénéficient les habitants des 31 communes de la Métropole.



© Michaël Esdourrubailh

Et concrètement, à Cournonsec ?

Depuis plusieurs mois, la municipalité travaille avec les services métropolitains sur plusieurs dossiers :

- **Voirie et circulation :** essais de circulation rue des Barrys, diagnostics de l'état des voiries et réseaux, notamment avenue Clavoux, impasse des Rocailles et Mas de Bonnel.
- **Urbanisme et logement :** réflexions sur le logement social et les évolutions du PLUi pour accompagner les besoins de notre commune.
- **Aménagements :** identification des travaux prioritaires et accompagnement technique des projets communaux.

La Métropole prévoit également de nouveaux dispositifs, dont un fonds de 30 millions d'euros à l'échelle métropolitaine consacré à l'entretien d'urgence de la voirie et à l'amélioration des cheminements piétons.

Une attention particulière portée à Cournonsec
La municipalité est pleinement consciente de l'effort financier supplémentaire demandé aux propriétaires, dans un contexte où les dépenses quotidiennes pèsent déjà sur les budgets des ménages.

C'est pourquoi elle a fait le choix de maintenir son taux communal inchangé.
Elle restera attentive à l'utilisation des ressources métropolitaines et à leur traduction en améliorations concrètes pour notre commune, notamment en matière de voirie, de déplacements et de cadre de vie.

Notre engagement reste le même : vous informer avec transparence des décisions qui concernent votre quotidien et de leurs conséquences pour Cournonsec.

MÉDIATHÈQUE

Au programme de cet hiver !

La médiathèque est ouverte :
Mardi : 16h30 - 19h
Mercredi : 10h-12h | 14h-18h30
Jeudi et vendredi : 10h-12h | 16h30 - 18h30
Samedi : 10h - 12h30
Jeux de société à disposition, puzzles participatifs, coloriages...

Mardi 8 décembre à 18h30

Soirée jeux avec Homoludens

L'association Homoludens sera à la médiathèque **à partir de 18h30** pour un moment convivial et ouvert à tous : enfants, familles, adultes, débutants ou joueurs réguliers. L'occasion de se réunir et de partager des jeux de société, d'ambiance ou de coopération.
Tout public, entrée libre.

Vendredi 11 décembre à 18h

Conte pour Noël

C'est le soir de Noël, le Père Noël est parti faire sa tournée. Pendant ce temps, au coin de la cheminée, les lutins se racontent des histoires. J'étais une petite souris, je les ai écoutées et à mon tour je vais vous les raconter.
Pour les 4-8 ans
Sur inscription

Cap sur l'enfance pour la 11e édition des Nuits de la lecture



Mardi 19 janvier à 18h30

Finale des petits champions de la lecture

La médiathèque accueillera **la finale des Petits champions de la lecture.**
Des élèves de CM1 et de CM2 partageront le plaisir de lire à voix haute devant le public. Une occasion de découvrir les textes qu'ils ont choisis et de saluer leur engagement.

Vendredi 22 janvier à 17h30

Spectacle jeune public : *Chandelle*

Sur réservation à la médiathèque.

Le spectacle « Chandelle » proposera aux tout-petits de 0 à 3 ans un moment poétique et chaleureux, à la croisée des Nuits de la lecture et du festival Festi'Petits.

Du 22 janvier au 6 février

Festival Festi'Petits

Du 22 janvier au 6 février, **le festival Festi'Petits propose des rendez-vous artistiques et culturels destinés aux enfants de 0 à 3 ans et à leurs familles.** Organisé avec le réseau des médiathèques, il réunit spectacles, ateliers et rencontres autour du livre, de la musique et du spectacle vivant.
L'ouverture est annoncée le 22 janvier à 18 h, **avec la comédienne Alicia Le Breton et son spectacle « Whoush ! Un petit air »**, une proposition gestuelle et sensorielle qui aborde avec poésie la question de la pollution.
La programmation et les modalités de réservation sont à retrouver auprès de la médiathèque.

Mardi 23 février à 18h30

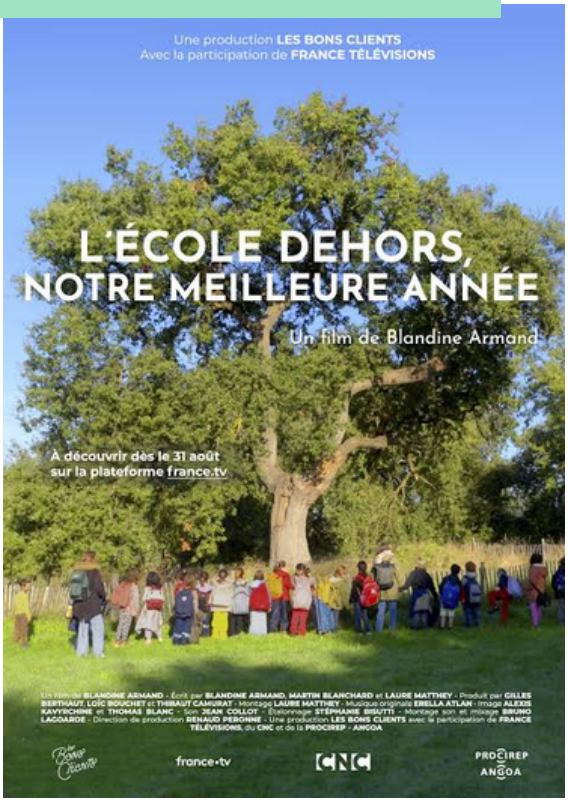

Documentaire : L'école dehors, notre meilleure année

Le documentaire, réalisé par Blandine Armand, sera projeté à la médiathèque le **23 février à 18h30.**
Le film suit pendant une année scolaire deux classes de CE1/CE2 de l'école élémentaire Paul Bert à Bordeaux, encadrées par les enseignantes Laure et Patricia. Tous les vendredis, par tous les temps, les élèves sortent faire classe en pleine nature, sans bureaux ni tableaux ni murs, pour apprendre au grand air au contact du vivant.
Le documentaire explore cette alternative pédagogique face à la sédentarité, aux écrans et au besoin de reconnexion des enfants à l'environnement. La projection sera suivie d'un temps d'échange avec Laure, l'une des enseignantes qui apparaît dans le film. Elle partagera son expérience de la classe dehors et répondra à nos questions.

ZOOM SUR

Noël en famille à Cournonsec : marché, spectacles et feu d'artifice



Le dimanche 6 décembre 2026, de 10h à 18h, la Ville de Cournonsec vous invite à son marché de Noël sur l'esplanade Briou Garenne.
Toute la journée, petits et grands pourront flâner parmi les exposants pour dénicher des idées cadeaux, se réchauffer autour d'une boisson chaude, se restaurer et profiter des spectacles pensés pour les enfants.
La journée se terminera en beauté avec une retraite aux flambeaux et un feu d'artifice, pour vivre pleinement la magie de Noël en famille.

Programme de la journée

10 h **Salle des fêtes**

Tito et le rêve de Noël | Cie LAM

Tito est une jeune renne pleine de maladresse mais débordante d'enthousiasme. Elle rêve de devenir renne du Père Noël et, pour cela, il faut absolument qu'elle réussisse le concours de sélection.
Pour y parvenir, elle va devoir travailler, persévérer et surtout dépasser son manque de confiance en elle. Heureusement, elle ne sera pas seule. Pour réussir sa quête, elle sera aidée de son papy et surtout coachée par les enfants du public. Une aventure de Noël interactive pour petits et grands !
Réservation en mairie. Le nombre d'adultes accompagnateurs est limité à un par famille.

15 h **Briou Garenne**



Le Noël de Jean Pain d'Épice
Cie Virgule

Jean Pain d'Épice est un personnage naïf et farceur qui n'a pas été sage. En échange de ses cadeaux, le Père Noël lui demande de raconter de belles histoires de Noël. Dans un décor de jouets détournés, ce spectacle interactif raconte les origines des traditions de Noël. L'univers est visuel, musical et décalé.

Infos pratiques
Public : jeune public
Durée : 50 minutes
Texte : José Joilan
Mise en scène, jeu et musique : Marc Ricard

Réservation en mairie. Le nombre d'adultes accompagnateurs est limité à un par famille.

16 h **Goûter offert**

18 h **Retraite aux flambeaux**

18 h 30 **Stade** **Feu d'artifice**

Journée animée par la Pena meli melo avec balades à poney, mini-ferme et portraitiste.

DOSSIER

Au Frigoulet, un terrain pour toutes et tous, au cœur du village



À Cournonsec, nous faisons du sport une priorité pour notre jeunesse. **Premier projet : le terrain du Frigoulet deviendra un terrain synthétique « tout temps », accessible à tous :** écoles, service jeunesse, associations sportives, au cœur du village.

Une ambition pour notre jeunesse

La jeunesse est au cœur de notre projet municipal. Lui offrir des lieux pour bouger, se dépasser et se retrouver est un choix politique assumé, porté avec les écoles, les associations et notre service jeunesse. Une commune qui investit dans le sport investit dans ses enfants, dans ses familles et dans son avenir.

Ne pas faire attendre notre jeunesse

« La jeunesse est notre avenir » : la formule est connue, et elle sert trop souvent à remettre les décisions à plus tard. Pour nous, la jeunesse est d'abord le présent. Un enfant de 10 ans aujourd'hui en aura 16 à la fin du mandat. Chaque année sans équipement adapté est une année perdue pour lui.

Les signaux sont là : plus de 8 adolescents sur 10 ne bougent pas assez selon l'OMS, les écrans gagnent du terrain, la sédentarité s'installe tôt et le mal-être des jeunes est devenu un enjeu de santé publique. Face à cela, attendre n'est pas une option.

Investir dans le sport, c'est agir tout de suite : pour la santé, pour le lien social, pour la confiance en soi. C'est la raison pour laquelle le Frigoulet est notre première priorité.

Ce que le sport apporte

Le sport, c'est la santé physique et le bien-être. C'est aussi l'apprentissage des règles, du respect et de l'effort collectif. Il donne confiance aux plus jeunes, crée du lien entre les générations et fait vivre nos associations et leurs bénévoles. Pour les aînés comme pour les personnes en situation de handicap, il est un facteur d'autonomie et de lien social.

Des équipements pas à la hauteur d'une commune de 3 662 habitants

En France, on compte en moyenne 27 équipements sportifs et 2,4 gymnases pour 10 000 habitants (Insee, février 2025). Rapportée à nos 3 662 habitants, cette moyenne signifie que Cournonsec devrait disposer d'au moins un gymnase : elle n'en a aucun.

Le constat est partagé :

La commune ne dispose d'aucune salle pour accueillir les activités sportives des associations, des écoles et du service jeunesse. Faute de local, un club de boxe féminine s'est installé dans une commune voisine, et nos ados n'ont pas de lieu adapté.

Au Frigoulet, le terrain d'honneur est à bout de souffle. Il est utilisé près de 800 heures par an, alors qu'une pelouse naturelle en supporte au mieux 400.
Les clôtures et les pare-ballons sont en mauvais état, l'éclairage est ancien, et les restrictions d'arrosage compliquent l'entretien.
Résultat : des séances annulées dès qu'il pleut et un terrain fermé une partie de l'été.

Au cœur du village, à pied et en sécurité

Le Frigoulet a un atout rare : sa centralité, à proximité immédiate de nos écoles.
Les enfants peuvent s'y rendre à pied, sans avoir à traverser la RM5. Les parents d'élèves et les enseignants le disent : cette proximité est un vrai atout au quotidien.

Le projet rénove un site existant, sans consommer de surface naturelle supplémentaire : gazon lesté de sable naturel sans microplastiques, éclairage LED moins énergivore, nouvelles clôtures et nouveaux buts.

Un terrain ouvert à tous les publics

Situé à proximité des écoles, le Frigoulet présente un avantage pour les déplacements des élèves et pour les activités de proximité. Le site rénové pourrait accueillir davantage de créneaux scolaires, des animations du service jeunesse et les entraînements des clubs, notamment de football et de rugby touch.

Les écoles. À deux pas des classes, les élèves pourront pratiquer l'éducation physique sur un vrai terrain, toute l'année, sans séances annulées à cause de la pluie ou d'un sol abîmé. C'est l'assurance que chaque enfant de Cournonsec découvre le sport dans de bonnes conditions.

Le service jeunesse. Il pourra proposer aux enfants et aux ados des activités sportives pendant l'année et les vacances, dans un lieu de qualité, au cœur du village. Nos jeunes manquent aujourd'hui d'espaces adaptés : ce terrain est une première réponse.

Le football. Pour le Ballon Sportif Cournonsécois et ses quelque 120 licenciés, c'est l'occasion de relancer une vraie dynamique. L'état actuel des installations fait partir des licenciés et décourage les bénévoles. Des équipes féminines pourront aussi voir le jour : les demandes existent, mais le terrain freine aujourd'hui leur lancement.

Le rugby (SRC). Installé à Cournonsec depuis cette année, le rugby touch mixte trouvera un terrain adapté à ses entraînements. Et demain, une école de rugby pourra y accueillir nos enfants pour l'initiation.
Le développement du sport féminin est une priorité de la commune, pour toutes les disciplines.

Une politique sportive construite avec les utilisateurs



Pour être à la hauteur des besoins, notre politique sportive repose sur des principes clairs :

- **un accès pour tous**, quels que soient l'âge, le niveau, les moyens ou la situation de handicap ;
- **des équipements de proximité**, au cœur du village, que l'on rejoint à pied et en sécurité ;
- **plus de créneaux pour nos associations**, qui font vivre la commune grâce à leurs bénévoles ;
- **une vraie place pour les écoles**, pour que chaque enfant découvre plusieurs sports ;
- **des activités sportives proposées par le service jeunesse**, pendant l'année et les vacances ;
- **une priorité donnée au sport féminin**, pour que filles et femmes trouvent leur place sur les terrains ;
- **des lieux pour les jeunes et les ados**, aujourd'hui trop souvent obligés d'aller ailleurs.

Ce projet n'a pas été dessiné dans un bureau : nous avons reçu toutes les associations sportives de la commune et rencontré les écoles et le service jeunesse. Il répond à leurs besoins réels.

Les prochaines étapes du chantier

La préparation du projet s'appuie sur des échanges avec les associations sportives, les écoles et le service jeunesse. Ces rencontres ont permis d'identifier plusieurs besoins : davantage de créneaux, des installations adaptées aux jeunes, de meilleures conditions d'accueil et des équipements accessibles à différents publics.

La rénovation du terrain constitue une première étape. D'autres aménagements sont également à l'étude sur le site du Frigoulet, notamment des espaces dédiés aux pratiques sportives libres et des équipements couverts.

Ces perspectives restent soumises aux études techniques, aux arbitrages budgétaires et à la recherche de financements. La commune poursuit ses échanges avec les partenaires institutionnels et sportifs pour en préciser la faisabilité.

Le projet est porté avec le soutien sollicité de nos partenaires institutionnels : État, Agence nationale du sport, Fédération française de football, Région, Département et Métropole.

L'organisation pendant les travaux

Football et rugby : nous travaillons avec les communes voisines afin de proposer des terrains de repli et de permettre aux clubs de poursuivre leurs activités dans de bonnes conditions. Ces solutions seront maintenues jusqu'à la mise en service.

Écoles et service jeunesse : le terrain stabilisé restera disponible pour les activités sportives.

Calendrier prévisionnel

La commune vise une mise en service du terrain rénové en 2027, sous réserve des décisions, des autorisations et du déroulement du chantier.

Novembre – décembre 2026 :
Validation du projet en conseil municipal.

Janvier – février 2027 :
Finalisation du projet technique, obtention des autorisations et consultation des entreprises.

Avril 2027 :
Choix des entreprises et préparation du chantier.

Mai – août 2027 :
Réalisation des travaux (terrain synthétique, clôtures et éclairage LED).

Fin août 2027 :
Achèvement et réception technique des travaux, vérifications et tests de la pelouse.

Septembre 2027 :
Objectif de mise en service du nouveau stade, sous réserve des validations nécessaires.

Les partenaires sportifs associés aux réflexions





La commune poursuit les échanges techniques et institutionnels autour de l'avenir du Frigoulet.
Une rencontre a notamment réuni le maire, des élus, des **représentants du Ballon Sportif Cournonsécois et Janick Barbusse, président de la commission départementale des terrains et installations sportives du District de l'Hérault.**
L'objectif était d'aborder les caractéristiques du futur terrain, les conditions de classement des installations et les dispositifs d'accompagnement financier auxquels la commune pourrait prétendre.

Des échanges ont également eu lieu avec **Hervé Martin, vice-président de Montpellier Méditerranée Métropole, et M. Fraïssé, spécialiste des équipements sportifs**, sur les besoins du territoire et les possibilités d'aménagement à plus long terme. Ces rencontres alimentent la réflexion ; elles ne préjugent pas des décisions de financement à venir.

« Nos échanges avec les associations et les partenaires sportifs nous ont permis de mieux définir les besoins du Frigoulet et les aménagements possibles. Nous souhaitons avancer étape par étape, avec des équipements utiles aux habitants et adaptés aux moyens de la commune. Notre priorité est simple : permettre à davantage de Cournonsécoises et de Cournonsécois de pratiquer un sport dans de bonnes conditions. »

Christophe Khalkhal
Adjoint au maire délégué à l'éducation, à la jeunesse et aux sports

SPORT

Dans les pages qui suivent, nos associations sportives et leurs adhérents vous racontent leur passion, leurs résultats et leurs projets.
Bonne lecture.

Une rentrée dynamique et prometteuse pour le club de foot

Entre montée en puissance des jeunes et convivialité chez les vétérans, la nouvelle saison démarre sous de belles couleurs. Grâce à l'entente formée entre Gigean et Cournonsec, l'équipe des U14 affiche une belle cohésion et progresse à chaque rencontre, signant des résultats très prometteurs.
Les U12 poursuivent sur leur lancée, accumulant du temps de jeu et montrant une belle détermination.
La nouvelle équipe U7 prend forme de jour en jour. Les plus petits viennent de disputer leur tout premier plateau, placé sous le signe du plaisir et de la bonne humeur.
Enfin, la passion reste intacte chez les vétérans. Fidèles au rendez-vous, ils poursuivent leur rythme soutenu avec l'entraînement du lundi soir et leurs rencontres amicales du vendredi autour de Montpellier.
Une belle dynamique générale qui laisse présager une excellente saison pour l'ensemble du club !

En parallèle, le bureau et la mairie échangent de façon constructive sur les travaux du nouveau terrain prévu pour la rentrée de la prochaine saison.

ballon-sportif-cournonsec@orange.fr

Le padel est arrivé au Tennis Club de Cournon



Lancées en septembre, de toutes nouvelles pistes de padel sont disponibles et en cours d'homologation par la FFT pour l'organisation de prochains tournois.
Le padel comme vous l'aimez :

- Abonnement annuel & réservation en ligne rapide
- Cours sur-mesure dispensés par Sam, coach diplômé d'État
- Réservations à la carte et accueil chaleureux au club pour vous guider

Et le tennis continue de battre son plein !
L'école de tennis poursuit son activité avec toujours la même équipe d'encadrement, Jean-Michel et Sam.
Tournois TMC : des formules ultra-dynamiques, organisées sur un ou deux jours, ouvertes aux jeunes comme aux adultes, hommes et femmes.
Tournoi officiel d'été : porté par le succès de sa dernière édition, qui a rassemblé plus de 200 joueurs, il sera de retour l'an prochain.
Envie de jouer sans être adhérent ? C'est possible, et très simple ! Rendez-vous sur l'application Anybuddy : je réserve, je règle, je joue !

www.club.fft.fr/tcdescournon
https://www.facebook.com/tcdescournon
tennis.club.des.cournon@gmail.com

Le Saussan Rugby Club poursuit son développement sur le territoire

Créé à Saussan, le SRC a progressivement élargi son implantation pour devenir un club intercommunal regroupant aujourd'hui les communes de Saussan, Cournonsec, Murviel-lès-Montpellier, Pignan et Cournonterral.
L'ambition du club est de permettre aux habitants de ces cinq communes de découvrir et de pratiquer le rugby dans un environnement convivial, éducatif et accessible à tous les âges.
Le club propose depuis cette saison à Cournonsec, le mardi à 19h30, une section de Rugby Five, pratique du rugby sans plaquage, accessible à tous, favorisant le jeu au toucher et la convivialité. Pour débutants ou sportifs souhaitant découvrir une nouvelle activité.

rugbyclubsaussan@gmail.com

Pratiquer le Zhi Neng Qi Gong : Une routine hebdomadaire épanouissante

Créé en Chine dans les années 1980 par le Dr Pang Ming, le Zhi Neng Qi Gong associe postures méditatives, mouvements circulaires et respiration pour faire circuler le « qi », énergie vitale, et harmoniser corps et esprit.
Pratiqué régulièrement, il favorise la détente, aide à réduire le stress et les troubles du sommeil, assouplit le corps et contribue au bien-être général.
Chaque mercredi matin (bâtiment pour tous), pendant 1 h 30, les séances alternent centrage, relaxation, méditation guidée et enchaînements de mouvements.
Accessible aux débutants comme aux pratiquants expérimentés, cette discipline permet à chacun d'évoluer à son rythme.
Un rendez-vous hebdomadaire pour prendre soin de soi, retrouver son équilibre et partager un moment de sérénité et de régénération collective.

mingmen34@gmail.com



ASLEC : une rentrée réussie

L'Association Sport Loisirs et Culture Cournonsec remercie chaleureusement toutes les personnes venues les rencontrer lors de la matinée des associations.
Leur présence nombreuse confirme le dynamisme de l'association.
3 nouveautés cette saison :

- **Salsa :** présentée par Marie-Annick, lors de la matinée, elle a remporté un vif succès et affiche déjà complet.
- **Théâtre adulte** : nouvelle activité, n'hésitez pas à aller essayer ! Aurélia sera ravie de vous accueillir.
- **Self-défense féminine** : mise en place prévue dès janvier 2027. Si vous êtes intéressées, adressez un mail à asleccournonsec@gmail.com afin de permettre d'organiser au mieux cette activité.

L'association donne rendez-vous à tous ses adhérents dimanche 13 décembre, pour la fête de Noël : spectacle et apéritif dînatoire pour partager les vœux de Noël et de nouvelle année 2027. Toute l'équipe ASLEC les remercie de leur fidélité.

La parole aux associations cournonsécoises



L'Association « Le Chant du Cœur » développe des projets qui permettent de promouvoir la voix

associationlechantducoeur@gmail.com
06 28 06 00 08

Chaque voix est un instrument singulier qui chante, parle, transmet. L'association favorise la pluridisciplinarité grâce à la musique, au chant, à la poésie et au conte. Elle met en place des cours individuels de chant à Cournonsec et Montpellier, des cours collectifs avec un groupe vocal à Montbazin, des stages mensuels de yoga du son à Cournonsec et Montpellier, des conférences et des spectacles pour tous publics dans différentes médiathèques et à Cournonsec.
Vous avez envie de chanter ? Vous avez envie de révéler votre voix ? La faire rayonner ? Explorer votre souffle, source d'équilibre émotionnel et nerveux ? Chanteuse professionnelle depuis 25 ans, Corinne Perez propose : des cours individuels à Cournonsec. Tout répertoire, adultes et adolescents.
En groupe, une fois par mois : mantras, chant des voyelles, chant intuitif, pour se déposer, respirer et s'harmoniser en vibrant ensemble.

Activité physique adaptée : à Cournonsec, les seniors bougent avec l'association Jouvence !

Parce qu'il n'y a pas d'âge pour prendre soin de soi et se faire plaisir, l'association Jouvence, en partenariat avec le CCAS, propose aux personnes de plus de 65 ans des séances de gym douce et d'activité physique adaptée.
Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, chacun est invité à bouger à son rythme. Encadrées par des professionnels diplômés, les séances permettent de renforcer les muscles, d'améliorer l'équilibre et la coordination, de stimuler les capacités cognitives et de préserver son autonomie grâce à des exercices adaptés à chacun.
Mais ces rendez-vous sont bien plus qu'une activité physique ! Ils sont aussi l'occasion de se retrouver, de faire de nouvelles rencontres, de partager des sourires et de passer un agréable moment ensemble.
Envie de vous remettre en mouvement, de prendre soin de votre santé tout en vous faisant plaisir ? Allez découvrir leurs activités : une séance d'essai est offerte !

s.lemarchand@jouvenceapa.fr
06 49 76 51 36

Comité des Fêtes : Nouvelle équipe mais même motivation

Les Festivités Cournonsécoises ont changé de main ! Longtemps mené avec enthousiasme et brio par Mario et son équipe, le Comité des fêtes fait peau neuve.
Nous remercions chaleureusement tous les anciens membres sans exception pour leur volonté de créer des moments plus que festifs, ils ont redonné à la fête de Cournonsec toute sa joie de vivre, et ont su créer des évènements riches en partage et en rigolade ! MERCI à tous.
Michaël reprend le flambeau ! Il s'est entouré de Cournonsécoises et Cournonsécois tout autant motivés que lui pour poursuivre l'action. Un super loto a marqué ce début d'année, avec un nombre impressionnant de participants. D'autres évènements sont prévus : une soirée Blind Test le samedi 30 janvier, un carnaval haut en couleurs et pourquoi pas un autre loto, qui sait, gardez l'œil ouvert...
Le Comité a certes changé, mais le slogan reste le même : " on va mettre le feu ! "

festivitescournonsec@gmail.com

Courn'On Joue : quand le jeu crée du lien

Et si une partie de jeu était avant tout une occasion de se rencontrer ?
Née en 2026, l'association Courn'On Joue souhaite offrir à Cournonsec un espace de rencontre, de partage et de découverte autour du jeu.
Jeux de rôle, cartes, figurines ou jeux de société : autant d'occasions de se retrouver, d'imaginer, de réfléchir, de rire et de créer du lien ! Dans un esprit de convivialité et de transmission, l'association accueille aussi bien les joueurs expérimentés que les débutants et les curieux.
Chaque semaine, les amateurs de Magic: The Gathering se retrouvent le jeudi soir autour des cartes, tandis que le vendredi est consacré aux aventures épiques des jeux de rôle.
L'association organise également des rassemblements ponctuels, ouverts à tous, pour partager le plaisir de jouer ensemble.
Prochain rendez-vous le 21 novembre.
Courn'On Joue, des dés, des cartes, des pions... mais surtout des joueurs !

cournonjoue@gmail.com

Entrez dans l'hiver avec le Qi Gong

Pascale Hassan vous propose un stage samedi 12 décembre, 15h-18h bâtiment pour tous et jardin.
Découverte de la Marche des Cercles : ancrage, renforcement du bas du corps pour un déploiement fluide dans le vaste espace tout autour de nous.
Les exercices taoïstes assis mobiliseront avec douceur la colonne en massant les organes et en libérant notre verticalité.
Une attention particulière à notre espace intérieur et à notre respiration procurera calme et sérénité.
Pour soutenir notre immunité, un automassage spécifique sera proposé. Pratique douce adaptée pour toutes et tous.

Réservation/Information : 06 74 56 48 25
Lundi : 12h | Mercredi 7h (1h) | Jeudi : 18h30 (1h30)
Bâtiment pour tous

Le Chœur Riez a fêté ses 25 ans et recrute de nouveaux choristes

Ils travaillent d'arrache-pied pour vous présenter la première partie de leur nouveau spectacle : ***AMOUR AMER le* 10 janvier à 17h à la salle des fêtes**. Et comme ils aiment l'originalité, ils partageront la scène avec la chorale de Montagnac BELLA CIAO qui les avait si gentiment reçus en avril. La 2e partie du spectacle est prévue en juin.
La chorale a connu ces derniers mois quelques modifications : Patrick, le président est parti ; il y a donc un nouveau bureau, une nouvelle présidente ainsi que 3 nouveaux choristes depuis septembre. Le chef de chœur Samuel Zaroukian les dirige pour le chant d'une main de maître et Amélie est toujours là pour la mise en scène.
On ne change pas une équipe qui gagne !



lechoeur.riez34@gmail.com
Répétitions : Jeudi 18h-20h
Salle des Rencontres



Les jardins familiaux au rythme des saisons et des rencontres

L'hiver approche : il est temps d'amender les parcelles au repos, de protéger les réseaux d'eau du gel et de préparer les semis du printemps.
Le 12 octobre, l'association des jardins familiaux a accueilli les élèves de CM2 de M. Mouisse pour un chaleureux moment d'échange. Depuis sa création, une parcelle est réservée à l'école du Micocoulier, permettant aux enfants de découvrir semis, plantations et récoltes biologiques avec l'accompagnement des jardiniers.
Partenaire fidèle du Festival des Journées Terre et Solidarités, l'association a également accueilli, le 26 septembre, le jardin sonore de la compagnie de la Neuche : une expérience musicale ludique et pédagogique. L'accordéon de Marie a ensuite accompagné les visiteurs jusqu'au Temple pour un concert final.
Un grand merci à l'équipe de la médiathèque et aux bénévoles pour cette belle réussite !

ajfcournonsec@gmail.com

PETITE ENFANCE

Cournonsec aux côtés des familles et des tout-petits



La petite Traversette, sous le signe de la découverte, de la créativité et des nouvelles expériences

Depuis la rentrée, les enfants ont pu profiter de nombreuses activités : promenades, jeux de construction, ateliers de peinture et bien d'autres moments de partage et d'amusement. Pour les nouveaux arrivants, des temps de familiarisation ont été organisés afin de leur permettre de découvrir leur nouvel environnement, de rencontrer l'équipe et les autres enfants. Progressivement, chacun trouve ses repères, tout en douceur et à son rythme.

C'est dans cette belle énergie que débute une nouvelle année, riche en projets, en découvertes et en moments de convivialité. Toute l'équipe, toujours aussi dynamique et investie, est ravie d'accompagner les enfants dans leurs apprentissages et leur épanouissement au quotidien.
Le multi-accueil dispose encore de quelques places en accueil occasionnel. N'hésitez pas à vous renseigner.

lapetitetraversette@capsante.fr
04 99 51 63 49



Le Relais Petite Enfance a fait sa rentrée : ateliers d'éveil et temps de professionnalisation

Le Relais Petite Enfance (RPE) propose tout au long de l'année des activités variées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent. Au programme : des ateliers jeux à l'ALSH, des sorties à la découverte de la nature à l'Écolothèque de Saint-Jean-de-Védas, mais aussi des découvertes culturelles au M.O.C.O. de Montpellier.
Le RPE accompagne également les assistantes maternelles dans leur pratique professionnelle. Une soirée d'échanges autour du thème « Soin et santé du jeune enfant » a ainsi été organisée avec les puéricultrices du SAT de la PMI. Nouveauté cette année : des séances d'analyse de la pratique professionnelle, animées par un psychologue, leur permettent de partager leurs expériences et de prendre du recul sur leur quotidien.

Émilie TEXIER : 07 89 24 33 07
e.texier-rpe@mairiedelaverune.fr
Permanence le 1er mercredi du mois, 9h-12h



Les Pious Pious : une année riche en découvertes et en moments de partage !

L'association poursuit son engagement auprès des tout-petits en leur proposant des activités variées, ludiques et enrichissantes, favorisant l'éveil, la découverte et les échanges. Ateliers avec le Relais Petite Enfance.
Au programme tout au long de l'année : cirque, sorties à l'Écolothèque, séances de yoga, ateliers « Bébés lecteurs », visites à la Madelon pour des rencontres intergénérationnelles.
L'année a débuté avec le traditionnel vide-grenier d'automne. **Les Pious Pious vous donnent rendez-vous dimanche 6 décembre pour le Marché de Noël !**

JEUNESSE

Formation BAFA : première étape du 3 au 10 avril 2027



Vous avez 16 ans ou plus et l'envie de travailler auprès des enfants et des jeunes ?
Une formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), session de formation générale, est organisée du 3 au 10 avril 2027 à Lavérune, à proximité de Cournonsec.
Cette session est rendue possible grâce à la convention intercommunale Divers Jeunes. **Les habitants des communes adhérentes bénéficient d'un tarif préférentiel** de 305 € au lieu de 405 €, soit 100 € d'économie.

Cette première étape permet d'aborder le rôle de l'animateur, la sécurité des mineurs, la vie collective, la préparation d'activités et le travail en équipe. La formation BAFA se poursuit ensuite par un stage pratique, puis une session d'approfondissement ou de qualification.

Renseignements et inscription
Pour toute question ou pour vous inscrire, contactez le service enfance, jeunesse et éducation de la mairie : servicejeunesse@cournonsec.fr

Printemps 2027 : Séjours intercommunaux Divers Jeunes

Le dispositif Divers Jeunes, ce sont aussi des séjours à tarifs préférentiels, rendus possibles par la mutualisation intercommunale des moyens !
Pour les vacances de printemps 2027, deux séjours sont proposés :

- **6-11 ans :** séjour pleine nature à Marc-et-Montmija (Pyrénées). Grand air, découverte de la montagne et vie en collectivité au programme.
- **12-17 ans :** séjour surf à Vieux-Boucau (Landes). Une semaine pour s'initier ou se perfectionner sur les vagues de la côte atlantique.

Informations et inscriptions
Pour tout renseignement ou pour inscrire votre enfant, contactez le centre de loisirs : centreloisirs.cournonsec@orange.fr



Calendrier 2026-2027 de l'ALSH et de l'espace jeunes

Ouvertures pendant les vacances

Vacances d'hiver : du 8 au 19 février 2027
Vacances de printemps : du 5 au 16 avril 2027
Vacances d'été : du 5 au 30 juillet 2027, puis la semaine du 23 août 2027

Fermetures

Vacances de Noël : du 19 décembre 2026 au 3 janvier 2027
Pont de l'Ascension : vendredi 7 mai 2027 (pas d'école)
Fermeture estivale : du 2 au 20 août 2027

Une question ? L'équipe est à votre écoute

L'équipe de direction ainsi que le service enfance-jeunesse-éducation reste à votre disposition par téléphone, par mail ou sur rendez-vous.

- ALSH-ALP Jacques Souviron (3-11 ans) et Espace Jeunes (12-17 ans), pour les inscriptions et les programmes : 04 67 85 39 67 ou centreloisirs.cournonsec@orange.fr
- Service enfance-jeunesse-éducation (mairie), pour les informations, la facturation et l'administratif : 04 67 85 60 10 ou servicejeunesse@cournonsec.fr

VIE DE L'ÉCOLE



La végétalisation gagne l'école maternelle de Cournonsec !

Les agents du service technique municipal viennent d'aménager un nouvel espace paysager le long du mur de clôture de la cour. Arbustes et végétaux ont été plantés, des massifs créés et des bordures en bois installées, pour apporter une touche de verdure au quotidien des enfants.
Au fil des massifs, on retrouve des lavandes, des éléagnus, des lauriers-sauges, des phormiums, des sauges variées et des gauras.
Cette réalisation, entièrement menée en régie, illustre l'engagement de la commune pour le cadre de vie et l'environnement. Bravo aux agents du service technique pour leur savoir-faire et leur investissement !
La cour de l'école se met au vert, en attendant d'étendre cette démarche à plus grande échelle, pour le bien-être des petits Cournonsécois.

Au-delà de l'aspect esthétique, cet aménagement s'inscrit dans une démarche écologique visant à favoriser la biodiversité, limiter les surfaces minérales et lutter contre les effets de la chaleur. En grandissant, les végétaux contribueront à créer un environnement plus frais et plus agréable pour les enfants.

Restauration scolaire : une alternative sans viande proposée chaque jour dès janvier 2027

À partir de janvier, la Ville de Cournonsec proposera une alternative sans viande chaque jour à la cantine scolaire, contre une fois par semaine actuellement.
Cette évolution est le fruit d'une réflexion menée depuis plusieurs mois conjointement avec les services jeunesse et restauration.
Prévue dans le cahier des charges du prestataire, cette alternative concernera environ 50 à 60 enfants.
Les services municipaux préparent sa mise en œuvre avec les équipes de restauration.
Cette nouvelle possibilité viendra compléter le menu habituel, sans modifier les autres modalités de restauration.

APPEL À CONTRIBUTIONS



Tu as entre 11 et 15 ans ? Cournonsec te donne la parole !

Tu as des idées ?
Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes

https://cournonsec.fr/jeunesse-loisirs/conseil-municipal-des-jeunes/

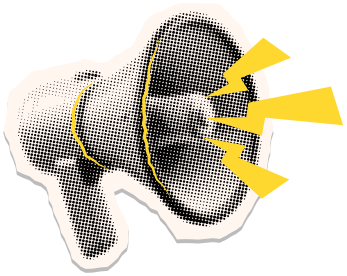

Une question à poser, une photo à partager, un témoignage, un dessin, un souvenir, une idée ?

Déposez vos contributions
En Mairie ou par email mairie@cournonsec.fr

GRAND PORTRAIT

Fabien Castelbou, entrepreneur de la terre et fervent défenseur du collectif

Profondément attaché à Cournonsec, où sa famille cultive la vigne depuis six à sept générations, Fabien Castelbou est un homme de terrain et d'engagement. Œnologue, chef d'exploitation et président de La Coopération Agricole d'Occitanie, il conjugue esprit d'entreprise, innovation et sens du collectif. Face aux défis climatiques et économiques, il défend une conviction : c'est en s'adaptant et en coopérant que l'on construit l'avenir.



> ***Aujourd'hui, être vigneron, c'est aussi être chef d'entreprise, anticiper les marchés et investir dans de nouvelles techniques.***

Votre famille est implantée à Cournonsec depuis plusieurs générations. Quel lien entretenez-vous avec le village ?
Ma famille est ici depuis le XIXe siècle, au bas mot six à sept générations ! Nous avons même des actes notariés de 1867. Je suis né à Montpellier, mais toute ma vie et toute ma mémoire sont ici. Mon grand-père a longtemps présidé La Madelon, l'ancienne cave coopérative devenue aujourd'hui la maison de retraite. À l'époque, Cournonsec vivait de la vigne, mais aussi des asperges et des melons. Dans les années 1980, il y avait environ 500 hectares de vignes. Aujourd'hui, il en reste une centaine, alors que le village est passé de 800 à 3 600 habitants. On mesure le changement !

Avant de revenir travailler à Cournonsec, vous êtes allé découvrir d'autres vignobles...
Après mon BTS Viticulture-Œnologie, une licence professionnelle et mon Diplôme national d'œnologue obtenu à Montpellier en 2010, j'avais besoin de voir ce qui se faisait ailleurs.

> ***Dans une coopérative, plus chaque adhérent réussit sa récolte, plus tout le monde en bénéficie.***

Pendant cinq ans, j'ai vadrouillé ! J'ai fait des vinifications à Châteauneuf-du-Pape, Maury, Frontignan, Corconne, et même en Nouvelle-Zélande. C'est extrêmement formateur de découvrir d'autres terroirs et d'autres méthodes. Entre les vendanges, je revenais aider mon père sur l'exploitation.

Qu'est-ce qui vous a poussé à vous installer en 2015 ?

Le réseau BRL arrivait sur la commune et mon père approchait de la retraite. Soit on laissait progressivement diminuer l'exploitation, soit je m'installais et on investissait pour raccorder nos 30 hectares à l'eau du Rhône. On a investi plusieurs milliers d'euros dans ce projet. Mais il fallait monter dans le train avant qu'il ne parte.

Aujourd'hui, le réseau est saturé. Avec les sécheresses que nous avons traversées, cet investissement était indispensable.

Et heureusement, mon père est toujours là ! Officiellement retraité depuis 2017, il est à 72 ans, très présent pour nous aider, mon frère et moi.

Comment faites-vous face aux bouleversements climatiques et aux évolutions du marché ?

Depuis 2017, on a pratiquement tout connu : le gel, des pluies extrêmes, le coup de chaud de juin 2019 avec 46 °C à l'ombre qui a littéralement grillé les grappes, puis trois années de sécheresse historique entre 2023 et 2025.

Mais le climat n'est pas notre seul problème.

La consommation de vin a profondément changé. On boit moins, on recherche des vins plus frais et plus légers. Historiquement, on produisait essentiellement du rouge.

J'ai diversifié l'exploitation : aujourd'hui, je cultive onze à douze cépages, avec un tiers de blancs, un tiers de rosés et un tiers de rouges. J'ai aussi planté des cépages résistants aux maladies, qui permettent de réduire drastiquement les traitements.

Notre métier évolue énormément. Être vigneron aujourd'hui, c'est aussi être chef d'entreprise, anticiper les marchés et investir dans de nouvelles techniques.

La coopération occupe une place centrale dans votre parcours. Pourquoi ce modèle est-il si important ?

Parce que c'est la force du collectif ! Dans une coopérative, la réussite de chaque adhérent profite à tous. Plus les récoltes sont bonnes, plus l'ensemble de la coopérative en bénéficie. On partage les charges, les équipements, les compétences. Cela permet d'avoir des ingénieurs, des œnologues et du matériel de pointe qu'un vigneron isolé ne pourrait pas financer.

Nous allons aussi vers ce que j'appelle de « l'artisanat industriel », avec des cuvées parcellaires qui valorisent chaque terroir.

C'est dans cet esprit que nous avons concentré la vinification à Montagnac. Cournonsec conserve son quai d'apport des raisins, ses cuves de stockage et son caveau de vente directe, Vilavigne. Cette organisation permet de

préserver l'activité de 250 à 300 familles de vignerons sur notre territoire.

Vous avez récemment été élu président de La Coopération Agricole d'Occitanie. Quel sens donnez-vous à cet engagement ?

Je représente aujourd'hui l'ensemble des filières coopératives régionales, dont 170 coopératives viticoles. Je siège également au Bureau national à Paris. Mon rôle, c'est de faire remonter la réalité du terrain. Nous traversons une crise structurelle profonde. Il faut accompagner les restructurations, simplifier les normes et surtout sécuriser l'accès à l'eau.

Je crois profondément au collectif. Mutualiser nos moyens et nos compétences, travailler ensemble plutôt que chacun dans son coin : c'est comme cela qu'on peut construire l'avenir.

Au-delà de l'économie, pourquoi est-il essentiel de préserver la vigne autour de Cournonsec ?

Parce qu'elle apporte des bénéfices qu'on ne comptabilise jamais ! Un vignoble entretenu constitue un pare-feu naturel contre les incendies et permet aux pompiers d'intervenir.

La vigne façonne aussi nos paysages. Dans l'Hérault, le tourisme et la viticulture sont intimement liés.



Et puis elle maintient des emplois, de l'activité et de la vie dans nos villages.

Si demain il n'y a plus de vignerons, qui entretiendra ces terres ? Maintenir une agriculture vivante, c'est aussi préserver notre cadre de vie.

Comment donner envie aux jeunes générations de s'engager dans l'agriculture ?

Il faut changer l'image de nos métiers ! Aujourd'hui, nous utilisons des logiciels de traçabilité, de la cartographie satellite, des sondes hydriques et bientôt davantage de robotique. C'est un métier de chef d'entreprise passionnant. Il faut ouvrir nos exploitations aux jeunes pour leur faire découvrir cette diversité et leur donner envie.

Et si un jour mes fils veulent reprendre l'exploitation, je ferai comme mon père aujourd'hui : je me mettrai à leur service. Je serai sur le tracteur du matin au soir pour les aider à réussir !

Un dernier mot pour les habitants de Cournonsec ?

Le vin, c'est avant tout un produit hyper convivial, qui soutient nos paysages et la beauté de notre nature.

Alors venez au caveau de la Vilavigne à Cournonsec pour découvrir la vingtaine de cuvées élaborées par nos vignerons coopérateurs. Soutenir nos vignerons, c'est aussi faire vivre notre village et préserver la richesse de notre territoire !

Vilavigne Cournonsec, une cave à découvrir près de chez vous !



Située chemin des Romains, **l'enseigne Vilavigne fait partie des commerces présents à Cournonsec.** Elle propose une offre spécialisée dans les vins et spiritueux et participe ainsi à la diversité des activités économiques du territoire.

Et si, cette année, vos cadeaux de Noël avaient un petit goût de chez nous ?

À l'approche des fêtes, Vilavigne Cournonsec vous invite à découvrir sa sélection de vins, champagnes et spiritueux pour faire plaisir à vos proches.
Une belle bouteille à glisser sous le sapin, quelques cuvées de nos vignerons coopérateurs à faire découvrir ou un assortiment à composer selon les goûts de chacun : les idées ne manquent pas pour offrir un cadeau à la fois convivial et authentique.
Choisir les vins de nos producteurs locaux, c'est aussi soutenir celles et ceux qui cultivent nos terres, entretiennent nos paysages et font vivre notre village.

Alors, pour les fêtes, pensez local et poussez la porte de Vilavigne !

Informations pratiques
Chemin des Romains, Cournonsec
Du lundi au samedi :
9h - 12h30 et 14h30 - 19h
Tél. : 04 67 68 67 50

PRÉVENTION SANTÉ

Movember : la santé mentale des hommes, brisons le silence !



Le saviez-vous ?

En France, **près de trois décès par suicide sur quatre concernent des hommes.** Pourtant, les femmes déclarent davantage de tentatives de suicide et ont plus souvent recours aux soins pour leur santé mentale.

Ces chiffres révèlent une réalité préoccupante : la souffrance psychologique ne s'exprime pas toujours de la même manière et peut parfois rester invisible.

Pour certains hommes, exprimer leurs émotions, dépasser la peur du jugement ou accepter de demander de l'aide peut être difficile.

Pourtant, exprimer sa souffrance n'est pas un signe de faiblesse. C'est souvent le premier pas vers un mieux-être.

Reconnaître les signaux pour mieux prévenir

Isolement, changements de comportement, irritabilité, troubles du sommeil, anxiété, perte d'intérêt ou repli sur soi : certains signes peuvent nous alerter sur une souffrance psychologique. Que nous soyons directement concernés, parent, ami, conjoint, collègue ou simplement désireux de mieux comprendre ces enjeux, nous avons tous un rôle à jouer.

Risques en santé mentale : comment reconnaître les signaux et prévenir leur aggravation ? Un atelier de sensibilisation et d'échange est organisé le ***mardi 24 novembre 2026, à partir de 18h30, à la médiathèque René Escudié de Cournonsec.***

Magali Courtigeol, puéricultrice diplômée d'État, spécialisée en santé mentale et psychotraumatismes, viendra partager son expérience et apporter un éclairage sur ces questions essentielles. L'objectif de cette rencontre est de donner à chacun des repères et des réflexes pour mieux identifier les situations de fragilité, adopter une attitude d'écoute bienveillante, accompagner une personne en difficulté et savoir vers qui l'orienter.

Novembre, c’est le Mois sans tabac !

Du 1er au 30 novembre, la campagne nationale Mois sans tabac propose aux fumeurs de relever le défi de 30 jours sans cigarette. L’objectif est d’encourager chacun à entreprendre une démarche d’arrêt, avec des conseils et un accompagnement adaptés.



Comment se faire aider, gratuitement ?

- Inscrivez-vous sur **mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr** pour recevoir un kit d’aide à l’arrêt, aussi disponible en pharmacie.
- Téléchargez l’**application Tabac info service.**
- Appelez le **39 89** pour parler à un tabacologue.
- **Appuyez-vous sur les professionnels de santé près de chez vous :** votre médecin généraliste, votre pharmacien, votre infirmier, votre sage-femme, votre dentiste ou votre médecin du travail peuvent vous conseiller, vous accompagner et, pour certains, prescrire des substituts nicotiniques, pris en charge par l’Assurance Maladie sur prescription. Vous pouvez aussi consulter un tabacologue.

La Santé sur Écoute, épisode n° 16 : « Ados et Puff : que penser de la petite cigarette électronique au goût fruité ? ». Un podcast de Futura Sciences, écrit et lu par Julie Kern, qui rappelle que fumer ou vapoter est dangereux pour un corps encore en développement.

Parents, attention aux « puffs »

Ces cigarettes électroniques jetables, colorées et aux arômes sucrés, séduisent les collégiens : en 2022, un jeune de 13 à 16 ans sur dix en avait déjà essayé. Très dosées en nicotine, elles mènent à la dépendance, puis parfois au tabac.
La vente de produits du vapotage est interdite aux moins de 18 ans, et les puffs sont interdites à la vente en France depuis le 25 février 2025. Mais un marché parallèle s’est installé, via les réseaux sociaux ou les ventes sous le manteau. Ces produits échappent à tout contrôle : leur composition et leur taux de nicotine sont inconnus, ce qui les rend potentiellement plus dangereux.

Réunion publique : présentation de l'Analyse des Besoins Sociaux et des politiques sociales

Réalisée entre 2022 et 2024, l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la commune vient d'être finalisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Cournonsec.
Elle sera présentée à la population lors d'une réunion publique organisée à la salle des fêtes, le mardi 15 décembre à partir de 18h30.

Qu'est-ce qu'une ABS ?

Sa réalisation est avant tout une obligation légale pour toutes les communes de plus de 3 500 habitants, qui doivent présenter ce diagnostic de territoire dans l'année suivant une élection municipale. Il repose sur trois sources :

- **la collecte et l'analyse des données sociales et démographiques** concernant Cournonsec, fournies par l'INSEE, la CAF, la CPAM, France Travail, etc. ;
- **des entretiens menés avec différents acteurs sociaux** de la commune : directeur d'école, soignants, présidents d'associations, etc. ;
- **une enquête publique** adressée à l'ensemble des Cournonsécoises et Cournonsécois, qui s'est déroulée en avril 2022.

À quoi sert-elle ?

L'analyse de ces résultats permet de dresser un portrait type de la population de la commune, selon le genre, les tranches d'âge, la situation familiale, les catégories socio-professionnelles, la situation d'emploi, l'invalidité et le handicap, etc.
Elle permet également de repérer les besoins, mais aussi les envies, des habitants en matière d'accompagnement social, d'infrastructures et de dispositifs d'accès aux droits.

Rendez-vous le mardi 15 décembre à 18h30, à la salle des fêtes.

Une présentation commune avec les politiques sociales

L'ABS et les politiques sociales étant étroitement liées, la municipalité a choisi de présenter les deux le même soir, lors de la réunion du 15 décembre.
Les grandes dynamiques issues du diagnostic seront mises en relation avec les orientations des politiques sociales du mandat en cours, et les premiers projets déjà mis en œuvre seront dévoilés à cette occasion, lors d'un temps d'échange avec les habitants.

Document public, consultable librement en ligne sur le site de la mairie, l'ABS constitue ainsi un outil indispensable d'aide à la décision pour la municipalité en matière de politiques sociales.

Semaine Bleue 2026 : faire vivre les liens entre les générations



Du 5 au 11 octobre, Cournonsec a vécu au rythme de la Semaine Bleue, placée cette année sous le thème « Relions tous les âges dans des territoires engagés ». À l'initiative de l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), cette semaine a été conçue pour donner l'occasion de se retrouver entre générations, de prendre le temps de la rencontre, autour de nouveaux évènements et partenariats entre acteurs locaux.

Du lundi au dimanche, Cournonsec a vibré au rythme des rencontres, des rires et des chansons. Balade et histoire de La Vène avec « Il était une fois Cournonsec », découverte de l'activité physique adaptée dans la bonne humeur avec « Jouvence », repas et chants partagés, nuit sous les étoiles : autant de moments pour se retrouver autrement, sortir du quotidien et faire connaissance.

Quand les âges se rencontrent

Les plus beaux instants sont ceux où petits et grands se sont retrouvés : chants et lectures avec Les Pious Pious, repas partagé et yoga du rire entre les résidents de La Madelon et les enfants de l'ALP, visite des CM2 du Micocoulier à l'EHPAD avec dictée, chorale et goûter. Des moments simples, qui rappellent combien nous nous apportons les uns aux autres, quel que soit notre âge.

Une clôture sous le soleil

Dimanche midi, le brunch musical a offert une belle conclusion : quiz, notes joyeuses du duo « Fred et Yannick », animation de Marie Noir, le tout dans une ambiance chaleureuse. Un moment aussi pour mettre à l'honneur « Le Fil d'Argent », qui fête cette année ses 40 ans au service du lien social et de la convivialité à Cournonsec.

Une telle semaine n'existe que grâce à celles et ceux qui la font vivre. Le CCAS remercie du fond du cœur les associations, partenaires, bénévoles, professionnels, agents municipaux et participants, ainsi que les sponsors du quiz, Maison Carrière, Coralie Coiffure, L'Orchidée Beauté et la Pharmacie de Cournonsec, pour leur générosité.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Cournonsec, un cadre de vie à préserver ensemble

À Cournonsec, notre environnement fait partie de notre qualité de vie. Nos arbres, nos espaces verts, nos ruelles et nos chemins contribuent au charme et à l'identité de notre village. Préserver ce patrimoine commun est une responsabilité partagée. ***Qu'il s'agisse de protéger nos arbres, de lutter contre les dépôts sauvages ou de veiller à la propreté de nos espaces publics, chacun peut agir à son échelle.***

Le longicorne tigre : un insecte à surveiller de près

Originaire d'Asie, ce coléoptère a été identifié pour la première fois en France en 2018, à Sète. Depuis, sa présence a été signalée dans plusieurs communes de l'Hérault, dont Cournonsec.
Il s'attaque principalement aux mûriers-platanes. Ses larves creusent des galeries à l'intérieur du bois, perturbant la circulation de la sève et fragilisant progressivement l'arbre. Les branches peuvent alors dépérir et présenter, à terme, un risque de rupture.

Si vous possédez un mûrier-platane, pensez à surveiller son état.
En cas de suspicion, il est important de se renseigner avant toute intervention ou tout déplacement de bois potentiellement infesté. Des restrictions de transport du bois infesté s'appliquent notamment pendant la période d'activité de l'insecte, du 1er mai au 31 octobre, sauf dérogation spécifique.
Pour connaître les recommandations et les démarches adaptées, vous pouvez consulter la DRAAF Occitanie ou FREDON Occitanie.

Quels sont les signes à surveiller ?

Quelques indices peuvent révéler la présence de cet insecte :

- De petits trous circulaires de 5 à 6 mm sur le tronc ou les grosses branches.
- Des traces de sciure sur l'écorce ou au pied de l'arbre.
- Des branches qui se dessèchent ou dépérissent.
- Parfois, des bruits de grignotage provenant de l'intérieur du bois.

Une observation régulière permet de repérer rapidement les premiers signes d'une éventuelle infestation.





Dépôts sauvages : préservons nos espaces naturels et nos chemins

Un encombrant abandonné au bord d'un chemin, des gravats déposés dans la nature ou des sacs-poubelles laissés au pied des conteneurs… Ces situations, malheureusement encore trop fréquentes, nuisent à la qualité de notre environnement. Au-delà de leur impact visuel, les dépôts sauvages peuvent polluer les sols, dégrader les espaces naturels et porter atteinte à la biodiversité.
Leur enlèvement représente également un coût pour la collectivité. Les interventions nécessaires mobilisent les agents municipaux, du matériel et des moyens financiers qui pourraient être consacrés à d'autres actions au service des habitants.

Des solutions existent pour chaque type de déchet

Déchèteries, points de collecte, tri sélectif et filières de recyclage permettent à chacun de se débarrasser de ses déchets de manière responsable.
Déchets verts, gravats, mobilier ou objets encombrants : à chaque déchet correspond une solution adaptée.
Respecter les consignes de tri, les jours de collecte et les lieux de dépôt autorisés contribue directement à la propreté de notre commune.

Dépôts sauvages : des sanctions prévues par la loi.

L'abandon illégal de déchets peut entraîner des amendes :

- 135 € d'amende forfaitaire pour abandon de déchets.
- 375 € en cas de majoration pour paiement tardif.
- Jusqu'à 750 € sur décision du tribunal.
- Jusqu'à 1 500 € lorsque les déchets sont transportés à l'aide d'un véhicule, avec possibilité de confiscation de celui-ci.

Le non-respect de certaines règles de collecte, notamment les dépôts au pied des conteneurs, peut également être sanctionné par une amende forfaitaire de 68 €.

Le Trio Zéphyr en concert à Cournonsec



Jeudi 17 décembre, à 20 h,
l'église Saint-Christophe accueillera
le Trio Zéphyr pour un concert ouvert à tous.

Depuis sa création en 2000, ce trio féminin réunit trois musiciennes autour d'une même passion : faire voyager la musique au-delà des frontières. Avec leurs instruments à cordes et leurs voix, Delphine Chomel, Marion Diaques et Claire Menguy mêlent musique classique, jazz et influences venues du monde entier.

Une belle occasion de découvrir un univers musical original, dans le cadre de l'église Saint-Christophe.

ZÉPHYR

Jeudi 17 décembre **20h**

Cournonsec | Église Saint-Christophe

Gratuit dans la limite
des places disponibles

Violon : Delphine Chomel
Alto : Marion Diaques
Violoncelle : Claire Menguy

AGENDA

NOV.

SAMEDI 21 NOV.

18H30 | RASSEMBLEMENT JEUX POUR TOUS
Courn'On Joue
Salle des fêtes

MARDI 24 NOV.

18H30 | CONFÉRENCE ET ÉCHANGES
Risques en santé mentale : comment reconnaître les signaux et prévenir leur aggravation ? Un atelier de sensibilisation et d'échange
Médiathèque René Escudié

DU 27 NOV. AU 6 DÉC.

EXPOSITION PEINTURE
Sofia Hassan
Le Temple - *Entrée libre*

DÉC.

DIMANCHE 6 DÉC.

10H-18H | MARCHÉ DE NOËL
Esplanade Briou Garenne
La Madelon
Entrée libre

MARDI 8 DÉC.

18H30 | SOIRÉE JEUX
Avec l'association Homoludens
Médiathèque
Gratuit

VENDREDI 11 DÉC.

12H | REPAS DES AÎNÉS
Salle des Fêtes
Gratuit

VENDREDI 11 DÉC.

18H | CONTE DE NOËL
4-8 ans
Médiathèque René Escudié
Gratuit, sur réservation

MARDI 15 DÉC.

18H30 | RÉUNION PUBLIQUE
Présentation de l'analyse des besoins sociaux et des politiques sociales de la ville de Cournonsec
Salle des fêtes

JEUDI 17 DÉC.

20H | CONCERT
Zéphyr
Église St-Christophe

JAN.

LUNDI 4 JAN.

9H-17H45 | MAMMOBILE DÉPISTAGE CANCER DU SEIN
Esplanade COURNONTERRAL
Femmes de 50 à 74 ans
Sans RDV

DIMANCHE 10 JAN.

17H | SPECTACLE MUSICAL THÉÂTRALISÉ
AMOUR AMER
LE CHŒUR RIEZ
Salle des Fêtes
Entrée payante
Tout public à partir de 10 ans

JEUDI 14 JAN.

19H00 | PRÉSENTATION DES VŒUX
Salle des fêtes

DU 20 AU 24 JAN.

NUITS DE LA LECTURE
Médiathèque
Programme en page 18

VENDREDI 22 JAN.

17H30 | SPECTACLE JEUNE PUBLIC
Chandelle
Médiathèque
Programme en page 18

FÉV.

MARDI 23 FÉV.

18H30 | PROJECTION DOCUMENTAIRE
L'école dehors, notre meilleure année
Médiathèque
Gratuit

DU 26 FÉV. AU 7 MARS

EXPOSITION PEINTURE
Sébastien Clivillé
Le Temple / Entrée libre

MARS

SAMEDI 20 MARS.

20H | FÊTE DE LA BIÈRE
ASLEC
Salle des fêtes

DU 19 AU 28 MARS.

EXPOSITION
Isabelle Maes
Le Temple / Gratuit

Retrouvez tout l'agenda sur : cournonsec.fr

TRIBUNES

Des idées aux actes : faire avancer Cournonsec

Faire avancer notre village repose sur un engagement quotidien, des projets réfléchis, structurés et suivis dans la durée.

Nous sommes convaincus que la participation citoyenne est essentielle à la vie de notre commune. L'écoute, le dialogue et les échanges avec les Cournonsécoises et les Cournonsécois permettent d'enrichir nos réflexions et de faire émerger des initiatives répondant aux besoins de chacun.

Nous restons ouverts à toutes les propositions et discussions constructives, avec la volonté d'accompagner des projets concrets, réalistes et bénéfiques à notre village.

Les idées ont toute leur place dans le débat démocratique. Il s'agit de saisir les occasions de les présenter, de les défendre et de les faire avancer. Les onze commissions municipales sont autant d'espaces de travail et d'échange où chacun peut contribuer concrètement à l'avenir de notre commune.

Car au-delà des idées et des intentions, c'est leur mise en œuvre qui donne tout son sens à l'engagement collectif.

Notre ambition reste inchangée : faire avancer Cournonsec avec sérieux, dans un esprit d'ouverture, de responsabilité et de participation citoyenne.

La majorité municipale

Faire avancer Cournonsec, ensemble

Chères Cournonsécoises, chers Cournonsécois,

Faire vivre notre village, accompagner son évolution et améliorer le quotidien de ses habitants : c'est autour de ces objectifs que nous poursuivons notre engagement au sein du conseil municipal.

Au-delà de nos différences de points de vue, nous sommes convaincus que les projets utiles à Cournonsec peuvent rassembler et que chacun peut contribuer à leur réalisation.

Nous avons récemment rencontré Monsieur le Maire afin de lui présenter nos domaines de compétences ainsi que plusieurs projets concrets que nous avions proposés durant la campagne municipale. Nous avons exprimé notre volonté de contribuer à leur mise en œuvre, avec le soutien de la municipalité, afin de faire avancer des initiatives qui nous tiennent à cœur et pourraient bénéficier à tous les habitants. Les échanges se poursuivent pour étudier les possibilités de concrétisation de ces propositions.

Nous souhaitons privilégier le dialogue, la coopération et l'action concrète. Lorsque les projets rejoignent nos idées et nos convictions, nous sommes prêts à y apporter pleinement notre contribution.

Notre priorité reste Cournonsec : ses habitants, ses projets et son avenir.
En partageant nos idées et nos compétences, nous souhaitons participer activement à la vie de notre village et à son évolution, dans un esprit constructif et respectueux de nos différences.

Le Groupe « Cournonsec C'est vous »

ÉTAT CIVIL

Naissances

Amir PARSEGHIAN, le 20 août 2026
Maxime CASTELBOU CHAILLOU, le 10 septembre 2026
Liam BELBOUAB, le 16 septembre 2026
Ambre DUHAMELLE GACHES, le 22 septembre 2026
Kayden KOMBILA, le 2 octobre 2026
Romy BATOUL, le 3 octobre 2026
Sara GOMEZ-MARTINEZ, le 7 octobre 2026
Kiana IANULI, le 14 octobre 2026
Anaïs-Cyane HEREDIA HERISSON, le 22 octobre 2026

Mariages

Roberte MICHEL et Jean-Louis CELIE, le 9 octobre 2026
Angélique RISPAL et Christophe VASTA, le 7 novembre 2026

Décès

Stéphane TALLEUX le 30 août 2026
Pierrette OLLIER épouse AIGON le 12 septembre 2026
Christian MARLAUD le 30 septembre 2026
Marcelina CORRAL veuve PASCAL le 18 octobre 2026
Jean-Luc CARRIERE le 26 octobre 2026
Odette CARRIERE veuve PALUAN le 29 octobre 2026

Erratum Cournonsec Le Mag' n°02

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro, dans l'article consacré au doudou de bienvenue : la photographie publiée ne correspondait pas à l'enfant cité.
La Ville de Cournonsec présente ses sincères excuses aux familles concernées pour cette confusion.



Elyes ZAYANI,
né à Sète



Ezio MASSA RUIZ,
né à Montpellier

Numéros & Infos utiles

Mutuelle communale

Prochaines permanences les mardis : 08/12 - 12/01 - 09/02 09/03 - 04/05
lr.mcms@gmail.com
06 07 87 68 69
09 72 56 78 26

Mairie
04 67 85 60 10
Service technique
04 67 85 14 79
Police Municipale
04 48 20 04 60
Agence Postale Communale
3631
Médiathèque René Escudié
04 67 85 03 27
ALP / ALSH
04 67 85 39 67
École le Micocoulier
04 48 20 51 52
École le Roudourel
04 67 85 35 05

DU 27 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

EXPOSITION

BIOMES

SOFIA NEZHA HASSAN

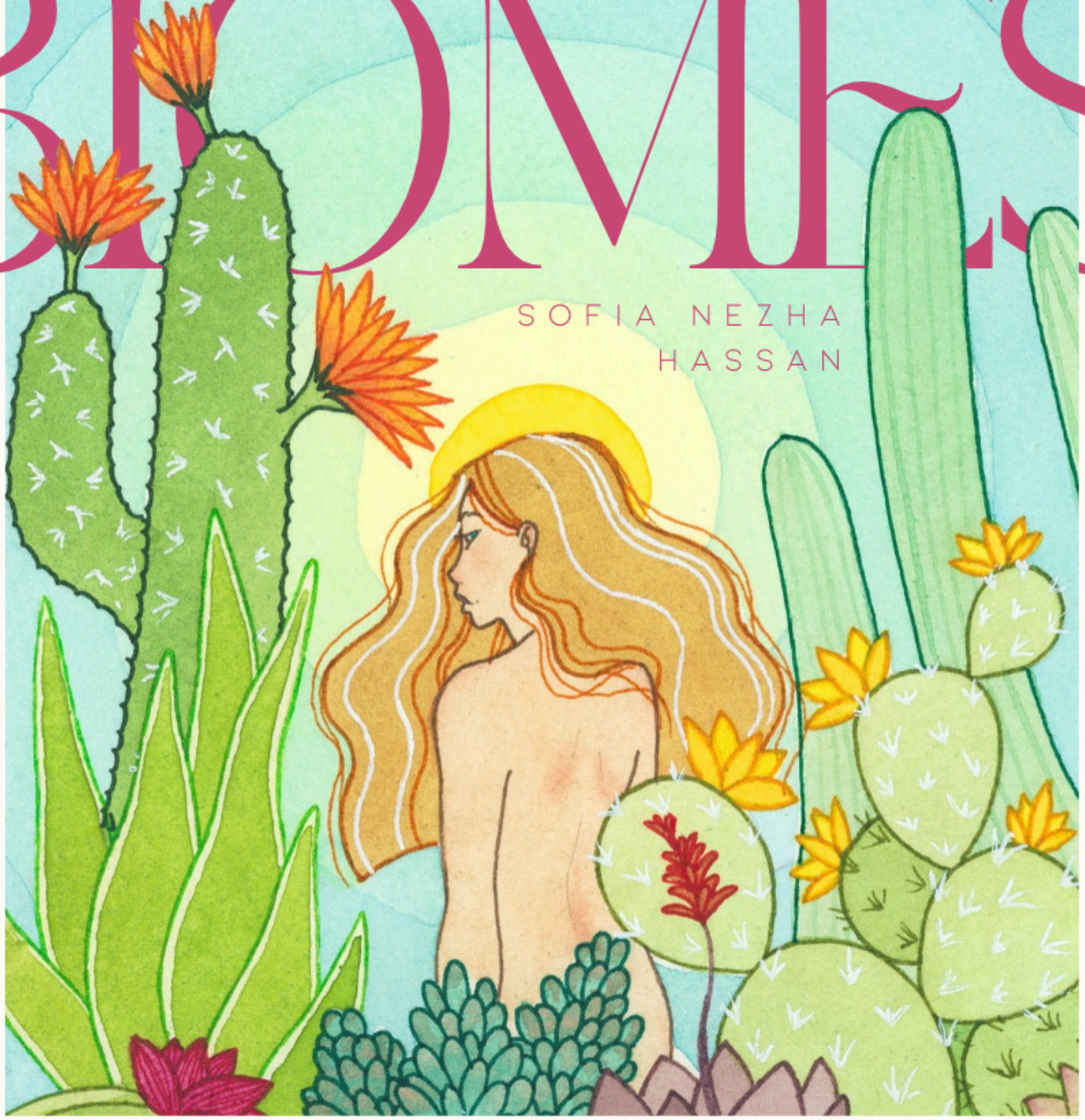

VERNISSAGE LE VENDREDI 27 NOVEMBRE
À PARTIR DE 18H

AU TEMPLE DE COURNONSEC

OUVERT LE SAMEDI
ET DIMANCHE
DE 15H À 19H

VILLE DE COURNONSEC